

LE(A) CHARGE(E) DE MISSION ECOLE- ENTREPRISE

Mission académique

- Faire l'interface entre les établissements scolaires et les acteurs du monde économique
 - impulser, renforcer et coordonner les relations école-entreprise au niveau de l'académie
 - favoriser la lisibilité entre le système éducatif et les partenaires économiques
 - identifier les différents acteurs économiques impliqués dans ces relations et les mettre en réseau
- Organiser la complémentarité des interventions des différents partenaires
 - entre les différents niveaux et voies de formation du système éducatif (niveaux primaire et secondaire, insertion, apprentissage, formation continue)
 - par secteur géographique et secteur d'activité
- Animer, coordonner, impulser et développer des partenariats académiques
 - contribuer à l'identification des besoins réciproques des acteurs socio-économiques et de l'Education nationale
 - promouvoir les différents accords et conventions élaborés au niveau national afin d'en assurer la mise en oeuvre sur le territoire académique en prenant en compte le tissu économique local
- Contribuer à la mutualisation, la valorisation et l'évaluation des réalisations de l'académie
 - créer un lieu unique de centralisation de l'information sur la relation école-entreprise
 - évaluer et valoriser régulièrement les actions conjointes conduites en partenariat
 - communiquer régulièrement sur les différentes actions réalisées, notamment en mettant en place un système interactif d'échanges (site Web...) permettant aussi bien la communication académique que nationale.

Le(a) chargé(e) de mission école-entreprise travaille en liaison étroite avec l'ensemble des autorités et structures académiques (corps d'inspection, délégation académique aux enseignements techniques, délégation académique à la formation professionnelle continue, délégation académique aux formations professionnelles initiale et continue, service académique d'information et d'orientation), avec les établissements et dispositifs d'enseignement (écoles, collèges, lycées, Greta) et avec les acteurs du monde économique (représentants des entreprises et des branches professionnelles, syndicats, chambres consulaires...).